

**RAPPORT DE MAJORITE DE LA COMMISSION  
chargée d'examiner l'objet suivant :**

**Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le Postulat Guy Gaudard et consorts – Et si le Canton de Vaud organisait les championnats du monde de l'apprentissage des métiers en 2023 ?  
(17\_POS\_024)**

## 1. PREAMBULE

La commission s'est réunie le 18 mars 2022 de 10h à 11h30 dans la Salle romane, Place du Château 6 à Lausanne. Étaient présent-e-s : Mmes Taraneh Aminian et Claires Attinger Doepper et MM. Sergei Aschwanden, Julien Cuérel, Philippe Ducommun, Guy Gaudard (postulant), Rémy Jaquier, Yannick Maury, Jean-Marc Nicolet (remplace Mme Nathalie Jaccard), Maurice Treboux (président rapporteur), Daniel Trolliet.

Mme Cesla Amarelle, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture était également présente, accompagnée de M. Lionel Eperon, Directeur général de la Direction générale de l'enseignement post obligatoire.

Pour le secrétariat de la commission était présente Mme Sylvie Chassot, secrétaire de commissions parlementaires qui s'est chargée de la rédaction des notes de séance. Nous la remercions chaleureusement pour la fructueuse collaboration.

## 2. POSITION DU CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'Etat rejoint le postulant dans sa volonté de valoriser l'apprentissage dans le Canton. Il a d'ailleurs inscrit cet élément au premier chapitre de son programme de législature. Pour le réaliser, le DFJC s'est doté d'un plan d'action qui se structure en trois axes, dont voilà les principales actions :

- La valorisation de l'apprentissage auprès des écoliers : collaboration avec le programme LIFT qui permet d'organiser des stages en entreprises. Les conditions de stage ont été assouplies.
- La lutte contre les ruptures et les échecs : amélioration sensible de l'encadrement des apprentis.
- La création de nouvelles places : dépassement de l'objectif de création de 1'000 places avec la création de 1'200 places.

Mme la Conseillère d'Etat rappelle les succès rencontrés dans chacun de ces trois axes, grâce notamment à la bonne collaboration avec les organisations professionnelles et les entreprises formatrices.

S'agissant de l'organisation de concours pour apprentis, la Conseillère d'Etat rappelle que les concours s'organisent à trois échelles : les championnats du monde (*WorldSkills*), les championnats d'Europe (*EuroSkills*) et les championnats suisses (*SwissSkills*).

- Les *WorldSkills* se tiennent tous les deux ans et rassemblent quelques 1'200 compétiteurs du monde entier. Les dernières éditions se sont tenues à Abu Dhabi en 2017, à Kasan en Russie en 2019 et à

Shangai en 2022. La prochaine édition se tiendra en France à Lyon en 2024. Les différents continents se livrent une forte concurrence pour organiser cette manifestation. Le Canton de Vaud a brillé à Kazan en 2019 grâce à Aurélie Fawer, peintre en carrosserie et Jérémy Droz, menuisier ébéniste, apprentis vaudois tous deux médaillés et personnellement félicités par la Cheffe de département.

- **Les EuroSkills** se tiennent tous les deux ans en alternance avec les *WorldSkills* et rassemblent quelques 350 compétiteurs. La dernière édition s'est tenue à Graz en Autriche.
- **Les SwissSkills** s'organisent à Berne, pour l'instant tous les 4 ans. En 2018, la manifestation comptait 900 compétiteurs représentant 74 métiers. La prochaine édition aura lieu en septembre 2022. Le Canton de Vaud est désormais le 2<sup>ème</sup> canton, après Berne, en nombre d'inscrits. Les jeunes vaudois seront nombreux à assister à ce championnat dans le public : ceci s'explique d'après la cheffe de département par la très bonne collaboration entre la DGEP, la DGEO et toutes les manifestations dans les classes obligatoires.

Ces manifestations requièrent une base logistique et organisationnelle de très grande ampleur, que le Canton de Vaud n'est pas en mesure de fournir seul ; il ne bénéficie notamment pas de locaux suffisamment grands pour l'accueil de tels événements. La Conseillère d'Etat constate ces dernières années un risque de surenchère dans le gigantisme, en particulier des *WorldSkills*. Le choix de la Russie, la Chine et Abu Dhabi contribue à cet effet. Les organisateurs de Lyon 2024 ont une volonté de revenir à une manifestation plus humaine.

Conformément au souhait du postulant, le DFJC a sollicité l'avis des autres cantons romands quant aux éventuelles organisations des *WorldSkills* mais ni la confédération, ni les cantons, ni les organisations faitières ne sont pour l'heure intéressées. La discussion s'est alors plutôt portée sur l'organisation des *EuroSkills* : le Canton de Genève examine maintenant cette possibilité. Sans le Canton de Genève et son site de Palexpo, il n'est pas envisageable d'organiser cet événement.

En outre, la proximité géographique de l'édition 2024 des *WorldSkills* repousse de fait tout projet de cette nature en Suisse à horizon 2034.

La Conseillère d'Etat relève par contre que le département entend bien exploiter l'opportunité que représente la proximité de l'évènement afin de continuer à poursuivre son objectif de valorisation de l'excellence de la formation duale dans le Canton de Vaud.

### 3. POSITION DU POSTULANT

Le Postulant est patron formateur depuis plus de 30 ans, il nous décrit ces difficultés rencontrées à l'embauche d'un apprenti issu de la scolarité vaudoise.

Le postulant souligne les raisons de valoriser encore mieux l'apprentissage :

- Environ 200'000 employés, baby boomer, vont quitter le marché de l'emploi ces prochaines années.
- Le système de formation duale intéresse les autres pays, la Suisse est une référence.
- Seulement 20% des élèves choisissent l'apprentissage à la fin de leur scolarité, c'est nettement insuffisant.
- De nouvelles professions voient le jour, notamment celles qui concernent l'efficacité énergétique, la pose de panneaux solaires, l'isolation, les bornes de recharge : Des spécialistes devront être formés.

Le postulant salue les efforts entrepris par le département, mais plutôt que de renforcer l'aide au salon des métiers, le département devrait, selon lui, aider les associations professionnelles à organiser des concours de compétences d'apprentis, tant il est stimulant pour les jeunes de pouvoir se mesurer à leurs collègues d'autres cantons, voire d'autres pays. Il regrette ainsi la tiédeur du département qui repousse à 10-15 ans la possibilité d'organiser les *WorldSkills* et se retranche derrière la tenue de cet événement chez nos voisins français en 2024.

Enfin, soutenu par d'autres députés, le postulant regrette qu'il ait fallu quatre ans pour obtenir une réponse à son postulat déposé en 2017.

#### 4. DISCUSSION GÉNÉRALE

En réponse aux remarques du postulant, Mme la Conseillère d'Etat explique que le travail de valorisation de l'apprentissage occupe sérieusement le département qui par ailleurs obtient des résultats, tous les chiffres étant au vert.

- Le Canton de Vaud est désormais l'un des deux cantons suisses à collaborer le plus étroitement avec le projet LIFT qui permet d'organiser des stages en entreprises pour les élèves.
- Le Canton de Vaud a rattrapé le retard en termes de nombre de contrats passés depuis 2012 avec
- 6'400 contrats d'apprentissage signés.
- Une politique proactive pour faire entrer les entreprises formatrices dans les établissements scolaires a été mise sur pied par le département et les associations économiques régionales, ainsi les acteurs des PME, (fournisseurs privilégiés de places d'apprentissage), peuvent s'exprimer et se promouvoir dans les établissements. Une fonction de « référent de l'approche du monde professionnel » a été créée afin de permettre cette perméabilité.
- Un dispositif de prolongation d'apprentissage pour l'intégration (PAI), destiné aux personnes allophones issues de la migration ayant trouvé une place d'apprentissage a été mis en place.
- Si 20% des élèves choisissent la voie de l'apprentissage à la fin de leur scolarité obligatoire, ils sont plus de 50% après 5 ans. Le département travaille maintenant sur l'efficacité, soit à la compréhension de ce phénomène dans le but de réduire ce temps d'incertitude qui s'explique certainement par un manque de maturité ou de compétence à la sortie de l'école.
- Il est aussi prévu d'organiser des rencontres régionales entre les entreprises formatrices, les écoles, le département, la direction générale du postobligatoire, de l'école obligatoire et les associations professionnelles afin de renforcer les synergies.

Un Député souligne à quel point les jeux olympiques de la jeunesse ont été stimulants pour les jeunes sportifs et souhaite que les apprentis puissent eux aussi envisager un tel événement.

Il nous est précisé qu'une candidature à l'organisation des *WorldSkills* en Suisse devrait avant tout être portée par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (Sefri) et par les associations faitières de l'économie Suisse. Au mieux, le Conseil d'Etat pourrait, dans le cadre des rencontres avec la députation vaudoise fédérale, inciter les élus à déposer des interventions parlementaires demandant une candidature aux *WorldSkills* à l'échelle fédérale.

Un Député déclare avoir pris contact avec la Présidente du groupe d'intérêt pour la formation professionnelle et co-organisatrice du salon des métiers. Cette dernière se montrerait ouverte à l'organisation des *SwissSkills* ou des *EuroSkills*. Il semble au député que l'organisation de ces manifestations, à taille plus humaine, permettrait d'entretenir l'élan de la valorisation des professions en évitant les écueils du gigantisme des *WorldSkills*.

Plusieurs Députés se félicitent des efforts du département pour la promotion de la formation duale, mais ils estiment toutefois que le département manque d'ambition dans ce dossier. Ils auraient souhaité qu'il innove en proposant, comme cela avait été suggéré en 2018 durant les débats du Grand Conseil et en commission, En réponse à ces multiples remarques, le représentant du service rappelle que le Canton de Vaud a initié des démarches auprès des autres cantons latins pour l'organisation des *EuroSkills* en 2030, la balle est dans leur camp. S'agissant des *SwissSkills*, le championnat est organisé de manière centralisée depuis 2014 ; avant n'existaient que des championnats régionaux. Les éditions de 2014, 2018 et 2022 ont été organisées à BEA expo à Berne, suivant ainsi la volonté des 26 cantons et demi-cantons, du Sefri et du réseau de la formation professionnelle. Si une candidature romande organisait cet événement à Palexpo, le risque serait que les apprentis de Suisse alémanique ne se déplacent pas (comme si l'événement se déroulait à Zürich, les romands participeraient certainement moins). Le site de Berne, pour le moment, n'est pas débattu.

Il est aussi indiqué à la commission que la Ville de Lyon a organisé les *WorldSkills* en 1995 ; l'édition 2024 interviendra donc 29 ans après dans cette même ville. La Suisse les a organisés deux fois, en 1997 et en 2003, les deux fois à Sains-Gall sur le site de l'Olma (représentant les 140'000m2 nécessaires à l'organisation de cet évènement).

Un député relève la relative unanimité autour de l'idée d'organiser un concours, peut-être de moindre ampleur. Il suggère que la commission formule un vœu en ce sens. Cette idée est retenue par une grande majorité de la commission.

## **5. LECTURE DU RAPPORT DU CONSEIL D'ETAT**

### **1. Préambule**

Pas de commentaire.

### **2. Rapport**

Le postulant relève qu'une organisation des *WorldSkills* ne serait possible sur territoire vaudois qu'en collaboration avec d'autres cantons romands, et non seulement celui de Genève.

### **3. Conclusion**

Pas de commentaire.

## **6. VŒU DE LA COMMISSION**

Le vœu ainsi rédigé est mis en discussion :

*« La commission souhaite que le Conseil d'Etat s'engage à organiser, entreprenne des démarches ou évalue la faisabilité de l'organisation des *Swisskills*, *EuroSkills* ou manifestation similaire d'ampleur régionale sur sol vaudois, éventuellement en partenariat avec d'autres cantons romands et avec tous les acteurs publics et privés concernés dans un délai raisonnable et dans la mesure du possible ».*

Après quelques échanges objectifs, le vœu de la commission tel que formulé est mis au vote.

Par 9 voix pour et 2 abstentions, la commission décide de faire figurer ce vœu dans son rapport de recommandation à l'attention du Plénum.

## **7. VOTE DE LA COMMISSION**

*La commission recommande au Grand Conseil d'accepter le rapport du Conseil d'Etat par 8 voix pour et 3 voix contre.*

Il est annoncé un rapport de minorité.

Bassins, le 15 juillet 2022

*Le rapporteur :  
(Signé) Maurice Treboux*